



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-01736**

DE : **MME DABRUSIN (TORONTO—DANFORTH)**

DATE : **LE 23 OCTOBRE 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE AMARJEET SOHI**

---

Réponse du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**L'eau potable**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de l'accès à l'eau potable pour les Canadiens, puisqu'il s'agit d'un besoin essentiel indispensable pour la santé publique et la qualité de vie. Le gouvernement reconnaît également les conséquences extrêmes que le manque d'eau potable peut avoir sur les résidents d'une collectivité, y compris les incidences importantes sur les collectivités des Premières nations. C'est pourquoi l'accès à l'eau propre et salubre est un élément essentiel du plan historique du gouvernement du Canada visant à investir plus de 180 milliards de dollars dans l'infrastructure sur 12 ans.

Le gouvernement du Canada travaille à améliorer l'infrastructure publique du Canada en investissant dans des actifs provinciaux, territoriaux et municipaux dans le cadre du Plan investir dans le Canada. Cela rend compte du fait que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales appartiennent environ 95 % de l'infrastructure publique au Canada.

Le budget de 2016 a accordé un montant de deux milliards de dollars aux gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées afin de soutenir les priorités pour l'eau potable et le traitement des eaux usées dans les collectivités. Ce Fonds soutient

les éléments suivants : la remise en état des infrastructures liées à l'eau potable, au traitement des eaux usées et aux eaux pluviales, les études et la planification de futures mises à niveau de systèmes et les nouvelles constructions. Le Fonds vise à promouvoir l'amélioration de la salubrité et de la qualité de l'eau pour les familles canadiennes tout en soutenant une économie propre. Grâce au Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, plus de 1 100 projets liés à l'eau potable ont été approuvés dans les collectivités à travers le pays.

Comme indiqué dans le volet Infrastructures vertes du *Plan investir dans le Canada* annoncé dans le budget de 2017, des fonds seront accordés pour les investissements dans la qualité de l'environnement. Ce financement appuiera les projets d'infrastructure qui entraîneront une augmentation de la capacité de traitement et de gestion de l'eau et des eaux usées, et de réduction ou d'élimination des polluants de l'air et du sol.

De plus, le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral fournit plus de deux milliards de dollars annuellement aux collectivités pour les aider à bâtir et à revitaliser leur infrastructure publique. Ce financement à long terme permanent et prévisible est indexé à un taux de deux pourcent annuel, et soutient les priorités d'infrastructures municipales comme l'eau potable. Depuis 2005, plus de 20 milliards de dollars ont été versés aux municipalités en vertu du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.

Le gouvernement du Canada est déterminé à que chaque Canadien puisse accéder à de l'eau potable saine, peu importe où il vit. Les infrastructures liées à l'eau potable et aux eaux usées sont essentielles pour conserver la qualité de nos cours d'eau et pour maintenir nos collectivités saines et vivables. Le gouvernement continuera d'investir dans les infrastructures liées à l'eau et aux eaux usées afin de favoriser l'accès à une eau potable saine pour chaque Canadien.